

La litière à chat ? Ça va dans le sac à ordures.

Mettre autre chose que des résidus alimentaires dans le sac mauve contamine la biopulpe destinée à être transformée en énergie.

La litière à chat forme une masse épaisse qui obstrue les équipements et force l'arrêt de la machinerie pour procéder au déblocage.

C'est simple.

Ce qui va dans le sac mauve, ce sont **seulement les résidus alimentaires**. Rien d'autre.



Apprenez-en plus sur le site
sacmauve.mrccotedebeaupre.com


MRC de la Côte-de-Beaupré

En collaboration
avec la

VILLE DE
QUÉBEC 